

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 08 Mars 2024

Le Conseil municipal, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Jean-Marie BERCHON, Maire,

Etaient présents :

M. Berchon Maire ;
M.Ladesbie, Mme Duhourcau, Mme Bonnefon, adjoints
Mme Magendie, M Boiteau, Mme Vissières, Mme Betran-Luciat et Mme L'Haridon-Boiteau, Mme Mengelle, Conseillers municipaux.

Absents excusés ayant donné procuration :

M Graciaa a donné pouvoir à M.Ladesbie, M. Cazus a donné pouvoir à Mme Betran-Luciat, M. De Sousa a donné pouvoir à Mme L'Haridon-Boiteau, M. Lucchini a donné pouvoir à Mme Duhourcau et M.Martell a donné pouvoir à Mme Bonnefon.

Secrétaire de séance : Jean-Marc LADESBIE

Préambule :

Monsieur le Maire en début de séance a tenu à exprimer sa solidarité ainsi que celle de la commune avec les jeunes qui ont été victimes de sévices sexuels au cours de leur scolarité dans l'ex-collège de Bétharram.

Il affirme sa confiance dans la justice pour mener à bien sa tâche afin que les victimes soient reconnues et obtiennent réparation.

Il exprime également toute sa confiance dans le travail de l'équipe éducative de l'ensemble scolaire actuel « Le beau Rameau » qui autour de son directeur Monsieur Romain Clercq a mis en place un projet et des pratiques pédagogiques novatrices qui véhiculent des valeurs éducatives à l'écoute des enfants et de leurs familles.

Après avoir accueilli les participants et constaté que le quorum était atteint, le Président de séance propose de procéder à l'examen de l'ordre du jour suivant :

0. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

Préalablement à la mise en discussion des affaires portées à l'ordre du jour, le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la réunion du 17 janvier 2024.

I -DÉLIBÉRATIONS

<p style="text-align: center;"><i>Examen et vote du compte de Gestion et du compte administratif 2023- BUDGET communal</i></p>

Monsieur le Maire expose aux membres que le budget communal est concordant entre le compte de Gestion du Trésor Public et le compte administratif de la commune. Les comptes sont arrêtés ainsi :

- En fonctionnement : réalisé 582 315.28 € en dépenses et 651 863.62 € en recette

- En investissement : réalisé 159 088.89 € en dépense et 112 863.51 € en recette.

Résultat de clôture de l'exercice

Résultat global : **23 322.96 €**

<i>Examen et vote du compte de Gestion et du compte administratif 2023- BUDGET Camp de Tourisme</i>
--

Monsieur le Maire expose aux membres que le budget du Camp de Tourisme est concordant entre le compte de Gestion du Trésor Public et le compte administratif de la commune. Les comptes sont arrêtés ainsi :

- En fonctionnement : réalisé 30 083.75 € en dépenses et 26 871.00 € en recette
- En investissement : réalisé 18 415.09 € en dépense et 21 453.95 € en recette.

Résultat de clôture de l'exercice

Résultat global : **-173.89 €**

<i>Délibération n° 7– Examen et vote du compte de Gestion et du compte administratif 2023- BUDGET Locaux Commerciaux</i>

Monsieur le Maire expose aux membres que le budget des locaux commerciaux est concordant entre le compte de Gestion du Trésor Public et le compte administratif de la commune. Les comptes sont arrêtés ainsi :

- En fonctionnement : réalisé 14 357.32 € en dépenses et 17 892.78 € en recette
- En investissement : réalisé 16 141.19 € en dépense et 16 940.20 € en recette.

Résultat de clôture de l'exercice

Résultat global : **4 334.47 €**

II - QUESTIONS DIVERSES

Sans objet